

## VŒUX 2018

Mes Chères Concitoyennes,  
Mes Chers Concitoyens,  
Mes Chers Collègues élus,  
Mes Chers Amis,  
Mesdames, Messieurs,

Bonsoir à toutes et à tous,

C'est toujours un plaisir renouvelé de vous retrouver pour cette cérémonie des vœux, que nous voulons toujours simple et conviviale, somme toute, à l'image de notre commune.

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement.

Cette cérémonie est l'occasion de nous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalités.

Si je devais n'en formuler qu'un pour cette année 2018, je citerai ce proverbe : « *Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.* ».

Notre cap est de nous rassembler pour être plus fort, de privilégier ce qui unit sur tout ce qui divise.

Cette volonté s'applique à tous niveaux.

**Sur le plan mondial**, qu'il s'agisse de lutter contre les périls environnementaux ou les menaces terroristes, nous savons tous qu'un progrès durable appelle une détermination collective et une action coordonnée.

Il en est de même au **niveau européen et national**. Seuls, on peut imaginer des réponses, des solutions à une Europe jugée trop technocratique, trop financière, à une France confrontée au chômage, à des difficultés sociales et économiques, mais ce n'est qu'unis, sans nier les différences d'opinions, que l'on retrouvera l'esprit originel du modèle européen, que l'on dépassera la litanie des promesses intenable ou non tenues pour redresser notre Pays.

**Au niveau intercommunal et local**, nous devons aussi être rassemblés, solidaires, surtout face à un horizon où s'amoncellent les nuages financiers liés aux contributions que nous impose l'Etat pour réduire ses propres déficits.

Ainsi, 2,5 milliards d'euros seront amputés sur les crédits qui nous sont alloués, montant auquel vient s'ajouter les 20 milliards d'euros d'économies demandées à nos collectivités par l'Etat.

**Au niveau du massif**, cette solidarité est plus que jamais nécessaire, pour peser plus fortement sur la gouvernance de nos territoires et permettre aux élus d'assurer pleinement le rôle d'autorité organisatrice qui leur incombe pour gérer notre principale activité économique.

**Sur notre vallée d'Olle**, c'est ensemble et solidaires avec les communes qui en font sa géographie, son histoire, son identité que nous pourrons prendre les bonnes décisions afin de nous préserver de l'ingérence d'intérêts privés et continuer à faire vivre, développer et rayonner notre territoire dans le respect et la défense de l'intérêt commun.

**A Allemont** enfin, nous n'avons jamais eu d'autres discours, ni d'autres vœux que ce rassemblement et cette cohésion nécessaire, pour aller toujours plus loin.

**L'unité, le rassemblement, la cohésion** ne peuvent être seuls les leviers d'action pour résoudre nos difficultés.

**La rigueur et la maîtrise budgétaire et fiscale** engagée depuis plusieurs mandats sur notre commune, nous permet aujourd'hui, malgré notre contribution solidaire au redressement des comptes publics du pays de disposer d'une **trésorerie saine**, paramètre indispensable pour **respecter nos engagements et le contrat** passé avec nos concitoyens en 2014.

Ainsi, durant cette première partie de mandat municipal, toute notre politique a consisté à conforter l'action entreprise depuis de nombreuses années pour **accompagner et soutenir** prioritairement la **qualité de vie des familles** résidentes sur notre territoire.

Ce juste équilibre de gestion au quotidien trouve toute sa justification depuis **l'accueil de la petite enfance, l'accompagnement scolaire et périscolaire, le soutien à la vie associative, l'assistance au grand âge**, le tout en veillant à la **sécurité** des habitants, **à aider** nos concitoyens qui **souffrent** de la crise, qui sombrent dans la **précarité**.

### *Aménagements 2017*

Si des travaux importants n'ont pas marqué ce début de mandat, il n'en demeure pas moins que nous ne sommes pas restés inactifs et que la préparation de projets structurants s'est poursuivie tant sur le plan administratif, technique que financier sans pour autant négliger les investissements courants de petits aménagements et d'entretien de notre patrimoine communal.

Pour l'exemple, je peux citer :

La réfection des barrières de sécurité dans la traversée du Rivier, l'enfouissement des réseaux secs et humides sur le secteur Clos Garcin, la ré-hausse de la passerelle de la Chalpe, la création de stationnements sur le quartier de la Chapelle, le traitement torrentiel de combe la Balme à Bâton, la mise à jour de notre schéma directeur d'eau potable et la procédure administrative de conformité de nos captages.

### *Etudes faisabilité*

Outre ces aménagements courants, en 2017, plusieurs études de faisabilité ont été réalisées ou sont en cours.

Je veux citer :

**Le réaménagement du foncier Giniès** en complexe hôtelier et touristique.

**L'extension de la résidence des tilleuls**, projet permettant d'apporter des réponses à la gestion de la petite enfance et à la demande accrue en logements pour nos aînés.

L'ajout au pôle médical d'un **cabinet professionnel**, organisation permettant de pérenniser et d'optimiser la présence de médecins sur notre territoire.

Il va de soi que la programmation future de ces opérations est conditionnée à la préparation des dossiers, à l'urgence et la planification de nos besoins, à notre capacité de financement et bien sûr, à **nos perspectives de développement** du fond de vallée indissociables de la réalisation de projets structurants, porteurs de richesses et de retombées économiques.

### *W 2018*

Pour 2018, plus que des vœux, ce sont aussi d'autres dossiers, d'autres projets qui vont déboucher pour les uns et démarrer pour d'autres.

Là encore, permettez-moi de retenir votre attention pour vous les rappeler :

### *SP*

Début février, nous lancerons les travaux de **création d'une salle supplémentaire et de réfection des toilettes** à la salle polyvalente.

### *PLU*

Après plusieurs années de travail et de réflexion, après consultation des personnes publiques associées et de la population, nous devrions enfin après enquête publique, pouvoir **approuver notre PLU**, nouveau document de référence en matière d'urbanisme sur notre territoire.

### *Step*

De même, sous maîtrise SACO, la mise en service effective et conforme du réseau d'assainissement sur le Rivier pourrait s'effectuer avec la réalisation de la **station de traitement** des effluents d'eaux usées.

## Risques

Même causes, même effets, nous avons vécu hier sur le bassin versant de Belledonne et le secteur plaine de la Pernière haute et basse, un phénomène météorologique exceptionnel identique à celui de l'année 2003.

Un sol enneigé et gelé déjà fortement saturé d'eau, recevant durant de longues heures de fortes précipitations, ces facteurs conjugués ont provoqué des **crues torrentielles de versant** et des **inondations de plaines** occasionnant dégâts sur les habitations et inquiétude des habitants.

Riverains, habitants, pompiers, agents communaux, élus, tous se sont mobilisés pour apporter **entraide et assistance** aux sinistrés.

**La solidarité montagnarde** n'est pas un vain mot, je veux ce soir les remercier pour leur implication et leur dévouement lors de cet événement.

Bien que le combat contre les sautes d'humeur et les excès de la nature ne soit pas simple à gagner, nous ne baisons pas les bras et autant que cela est possible, nous nous efforçons de mettre en place des moyens de parade et de protection.

Ces dossiers sont complexes à mettre en œuvre. Ils réclament maîtrise foncière, collaboration de techniciens compétents, autorisation et validation des administrations et des services de l'Etat.

Après plusieurs années d'étude, nous réaliserons enfin, dès ce printemps les ouvrages de protection sur les combes de l'Ecuelle et de la Fare sur le quartier de Pernière Basse.

Le triste retour d'expérience récent nous montre que seuls, ces travaux ne seront pas suffisants pour traiter efficacement le risque inondations de versant sur tout le secteur plaine de la Pernière.

Le busage des ponceaux en partie avale devront être mis au gabarit et l'ensemble des fossés de drainage correctement entretenus. Il faut rappeler que ces opérations de mise en conformité et d'entretien sont à la charge du SUO et des propriétaires riverains.

**Pour la sécurité de tous**, nous veillerons à leur bonne exécution.

Toujours sur le même registre, nous voulons demeurer optimiste et être en mesure de finaliser le traitement sécuritaire des ruisseaux des combes Gibert et des Rivets par des aménagements de protection de l'aléa laves torrentielles et avalanches en partie amont sur les Sagnes et la route du Clot, et en aval sur le secteur des anciennes ardoisières.

*ST*

**La construction du nouveau centre technique** et du **plateau multisports** accouplé à une zone de loisirs comprenant air de jeux, piste de skate board et tennis.

Cet aménagement d'ensemble sera présenté au premier trimestre aux proches riverains et à la population, et sa réalisation sera programmée durant cet exercice.

*Pressoir*

Avec l'assistance du Conseil Départemental et du Conseil d'Architecture en Urbanisme et Environnement, nous relançons dans les règles de l'art notre **projet de restauration et de valorisation** du pressoir à huile du Creytel.

*Passerelle Verney*

En partenariat avec nos voisins de Vaujany, nous devrions être en mesure après les démarches administratives de concrétiser le lien avec le hameau du Verney et la berge droite du lac en réalisant une **passerelle tyrolienne sur l'Eau d'Olle**.

*RE*

Avec le départ de plusieurs communes importantes du groupement ELISE, nous avons été dans l'obligation de revoir la gestion future d'exploitation et de distribution de l'énergie sur notre territoire.

Le travail et l'analyse comparative réalisés durant le second semestre 2017 nous a permis d'arrêter notre décision et de confirmer notre choix de fusion avec la SEM GEG.

La garantie de maintien des emplois, de présence sur site de techniciens, de reprise des prestations éclairage public, de premier niveau d'interventions sur nos bâtiments communaux, de l'activité gaz, le non transfert de notre compétence au Syndicat Electrique Départemental de l'Isère, sont autant de critères comparatifs qui ont

facilité notre arbitrage et permis de retenir cette proposition de modèle d'exploitation proposée par GEG, très proche de notre fonctionnement actuel.

## *RTE/ADSL*

Sous maîtrise d'ouvrage EDF/RTE et du Conseil Départemental de l'Isère, **d'importants travaux d'enfouissements de réseaux secs** sont programmés en 2018 et 2019.

Si ces opérations réalisées au cœur de l'agglomération seront sans doute contraignantes durant leur réalisation, à leur terme, nous devrions bénéficier d'une meilleure qualité environnementale avec la disparition des lignes aériennes de 63KW et la satisfaction de disposer du haut débit informatique sur tout le territoire communal.

## *Liaison câble*

L'engagement public local n'a de sens que s'il est animé par un **attachement profond pour ses habitants et son village**, que s'il a pour seul objectif de **préparer et d'offrir le meilleur avenir** pour nos enfants et les générations futures.

Nous tous ici rassemblés ce soir, savons par expérience que toute décision, tout projet municipal ne reçoit que très rarement **l'adhésion unanime des administrés**.

**L'aménagement phare de cette mandature**, la liaison téléporte Allemont-Oz ne fait pas exception à la règle, ne laisse pas indifférent, le projet interpelle et interroge.

La crédibilité de ce dossier, la pertinence de sa poursuite et de sa concrétisation imposent aux élus que nous sommes de prendre en compte ces interrogations, ces remarques, ces inquiétudes souvent légitimes afin de **rassurer, d'amender et d'améliorer encore le projet**.

Ainsi, dans le cadre du cahier des charges défini pour arrêter le choix de la maîtrise d'œuvre, en réponse à **ces attentes collectives**, priorité a été donnée au traitement sécuritaire, environnemental, visuel et acoustique du groupe scolaire, à l'organisation des stationnements, des accès, des flux de circulation véhicules et piétons.

De même, une attention toute particulière est portée sur **des enjeux plus individualisés**, une main tendue est adressée aux proches riverains du site de départ pour mieux connaître leurs attentes et être en capacité d'apporter **des réponses, des propositions au cas par cas**, conformes à leur souhait.

**Cette démarche volontariste** basée sur **l'écoute, la concertation, le dialogue** est celle que nous avons engagée pour construire et avancer sur le projet d'ascenseur valléen entre Allemont et Oz station.

Aujourd'hui, ce projet se concrétise !

L'année 2018 sera une année charnière dans la mise en œuvre de cet équipement qui sera **structurant pour notre massif, nos vallées en général et pour notre commune en particulier**.

Suite à l'appel d'offre lancé l'été dernier, plusieurs candidatures ont été examinées par un jury de professionnels et un maître d'œuvre a été retenu cet automne.

C'est lui qui mènera dès 2018 les différentes consultations auprès des constructeurs et des différents fournisseurs qui seront amenés à intervenir.

C'est lui également qui, tel un chef d'orchestre, supervisera les travaux jusqu'à l'achèvement du téléporté dont l'ouverture au public est prévue pour **la fin de l'année 2019**.

Aujourd'hui, les dossiers relatifs aux autorisations environnementales sont en cours d'instruction et, prochainement, **une enquête publique permettra à tous de s'exprimer** sur différents aspects de cet important projet.



Le téléporté entre Allemont et Oz- en-Oisans va permettre de **maintenir le dynamisme de notre économie touristique, de pérenniser les emplois sur nos territoires.**

Il va valoriser les atouts de notre territoire, tout en préservant notre environnement et nos ressources.

Fiable et rapide, cet ascenseur valléen de nouvelle génération assurera l'accès aux sites de montagne en toute sécurité et en toutes saisons.

De cœur de village à cœur de station, il sera adapté au transport des vacanciers et des saisonniers mais répondra également aux besoins **des socio professionnels, des enfants scolarisés et de nos habitants.**

Il sera respectueux de cet environnement auquel nous sommes tous très attaché.

Il nous inscrit dans un 21<sup>ème</sup> siècle qui changera radicalement nos modes de déplacement.

**C'est un nouveau souffle pour le tourisme et pour notre économie.**

### *Conclusion*

Chers Concitoyens, vous l'aurez compris, notre commune **poursuivra son chemin en 2018** avec l'enthousiasme intact de tous ses acteurs, fiers de ce qui a été réalisé et déterminés à continuer.

Dans cet esprit, permettez-moi aussi comme chaque année de saluer tous les acteurs de la vie publique locale :

Responsables associatifs, enseignants, professionnels de la santé, chefs d'entreprises, commerçants, membres du CCAS, bénévoles, sans oublier bien sur mes collègues élus, tous par leur action respective **contribuent à la prospérité de nos activités et à notre développement.**

Je ne peux oublier les personnels administratifs et techniques, mais aussi les agents de notre régie électrique municipale tous, par leur action quotidienne contribuent au **bon fonctionnement de nos services à la qualité de vie sur notre territoire.**

Cela me conduit à conclure sur des vœux plus personnels. Des vœux de santé conservée ou retrouvée. Des vœux de sérénité avec un sens avéré des valeurs républicaines.

**Enfin, des vœux d'amitié, de solidarité et de tolérance.**

Chers Amis, souhaitons-nous, malgré les difficultés de toute sorte, **une foi solide en un avenir meilleur** grâce à **notre engagement collectif citoyen.** Avec comme cap et comme guide, l'esprit de rassemblement.

A toutes et à tous, mes chères concitoyennes et concitoyens, je vous souhaite au nom du conseil municipal et des services municipaux :

**Une bonne année 2018.**

Je vous remercie.